

COMMUNE D'ISSY-L'EVEQUE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 12 MARS 2015 à 20 heures

Présents : Mesdames BOULOT Bernadette – GAUTHE Christelle - KULIK Elisabeth – RAMEAU Annie
MM. BAUDIN François – BILLAUT Cédric - BOUILLER Frédéric - FLYNN Michael - GARNIER Jean-
Claude - GAUTHE Christophe - NIVOT Serge – NOEL Philippe - PERRAUDIN Joël – SAMUEL Guy

Absents Excusés : MM. DUCLOUX Philippe et NIVOT Serge (pouvoir à Mme KULIK)

Secrétaire de séance : Monsieur BOUILLER assisté de M. GRANGER, Secrétaire de Mairie.

ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal,

- A pris connaissance du rapport annuel d'assistance technique du département pour le système d'assainissement de la commune
- Au vu de ce rapport, a décidé d'une part, d'engager une étude diagnostic des réseaux d'assainissement, d'autre part, d'acheter un détecteur de gaz pour permettre aux agents des services techniques, le cas échéant, d'accéder en toute sécurité aux postes de relevage
- A approuvé la proposition de la Direction Départementale du Développement Rural et de l'Agriculture pour la réalisation d'un bilan 24 heures sur le lagunage
- A pris connaissance du projet du Syndicat Départemental d'Energie de S. et L. visant à enfouir les réseaux route de Montmort et a décidé de retenir le même type d'éclairage public que dans les autres rues du bourg
- A ajourné sa décision quant à l'avis à donner sur le projet de parc éolien à LA CHAPELLE AU MANS, pour permettre aux conseillers de prendre connaissance en détail de ce projet
- A chargé M. François BAUDIN de contacter le responsable local de l'O.N.F. pour lui faire part de la proposition de M. COCHET pour l'abattage des arbres autour de la glacière du château

TRAVAUX

Le Conseil Municipal,

- a décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département au titre du Programme pour l'Investissement Intercommunal et Communal, de l'année 2015 pour les travaux de couverture à réaliser sur le bâtiment du restaurant scolaire et des travaux d'isolation à réaliser dans les logements de l'enclos François Jeux
- a décidé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de l'année 2015 pour les travaux de couverture à réaliser sur le bâtiment du restaurant scolaire
- A décidé à l'unanimité moins une abstention d'engager les travaux à réaliser sur et autour de l'immeuble de la Poste (désamiantage et remplacement de la couverture, pose de volets roulants, accessibilité handicapés)
- A accepté le devis de l'entreprise SNTPAM d'Etang-sur-Arroux pour la réfection de la voie communale n°22 dite "chemin de la rue au loup", mitoyenne avec la commune de Grury
- A été informé des contacts pris avec l'Agence Technique Départementale pour le projet d'aménagement de la Place de la Résistance (circulation et trottoirs) et pour la réalisation d'un Agenda D'Accessibilité Programmée (pour l'accessibilité des Etablissements recevant du Public)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS – ANNEE 2015

Le Conseil Municipal,

- décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2015 aux associations ayant formulé une demande :

ASSOCIATIONS ISSYQUOISES :

* Association Sportive Issyquoise	1 100 €
* Amicale des Sapeurs-Pompiers.....	990 €
* Comité des Fêtes	400 €
* " " (pour l'organisation de la fête patronale)	760 €
* Le Petit Théâtre.....	800 €
* La Lyre d'Issy-l'Evêque	550 €
* Tennis Club Issyquois.....	500 €
* Club de Randonnée des 4 Monts.....	300 €
* Club de Gymnastique Issyquois.....	110 €
* La Boule Issyquoise.....	110 €
* Issy Fitness.....	110 €
* Club Issy Loisirs	110 €
* Association des Parents d'Elèves	110 €
* Comité de Jumelage-Coopération Issy-Haria	110 €
* Comité FNACA	110 €
* Amicale pour le don de sang bénévole du canton.....	110 €

AUTRES ASSOCIATIONS OU ORGANISMES :

* Ligue contre le Cancer	100 €
* Office du Tourisme de Bourbon-Lancy	80 €
* Réseau Gérontologique du Pays Charolais	50 €
* Les Restaurants du Cœur de Saône et Loire	30 €
* Comité départemental de Prévention Routière	15 €
* Association Française contre les Myopathies	15 €
* Association Française des Sclérosés en Plaques.....	15 €
* Association. départementale des Pupilles de l'Enseignement Public.....	15 €
* CFA Gueugnon	90 €
* CFA La Noue Longvic	60 €
* CIFA Mercurey	30 €

- accorde les subventions exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2015 :
 - * Comité de jumelage Issy-Haria (*organisation exposition sur l'Afrique*) 150 €
 - * A.S.I. (aménagement terrain)..... Accord de principe – Attente devis
- Rejette les autres demandes de subventions

FINANCES

Le Conseil Municipal,

- a accepté de mettre à disposition gratuitement la salle de Montrifaut pour l'accueil des Petits Chanteurs à la Croix de Bois le 16 avril et la salle polyvalente pour un festival folklorique le 6 juin
- a institué une carte de pêche à l'année "enfants 12 ans et moins d'Issy-l'Evêque" pour les étangs communaux et en a fixé le prix à 30 euros
- a décidé de réserver un encart dans le Dico des Communes du supplément "l'Eté Bleu" diffusé en juin par le Journal de Saône-et-Loire
- a accepté la proposition de la société DELESTRE pour le contrat d'entretien du chauffage de l'église et de la société PBI pour un contrat de maintenance du matériel informatique de la mairie

ACHATS

Le Conseil Municipal,

- a donné son accord pour l'achat de 3 échelles et d'une débroussailleuse pour les services techniques
- a accepté l'offre de la société PBI pour la location d'un copieur d'occasion pour l'école et la location d'un ordinateur tout-en-un pour la mairie (qui sera également utilisé au point info tourisme en été)
- a pris connaissance de la panne survenue sur le tracteur CLAAS et du coût estimatif de la réparation
- a pris connaissance de l'aide accordée par la Caisse d'Allocations Familiales pour l'achat de jeux d'extérieur pour l'école et les salles

PERSONNEL

Le Conseil Municipal,

- a pris connaissance du départ en retraite de M. Gérard BOULANGER à compter du 1^{er} avril 2015
- a décidé de pourvoir à son remplacement à compter du 15 mai et a lancé un appel à candidatures
- a fixé le montant du dédommagement de frais accordé aux intervenants extérieurs dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires
- a accordé une gratification à Melle Christie DONNADIEU pour le stage qu'elle a effectué en mairie
- a accepté la proposition financière de la société AP Conseil pour la réalisation du Document Unique, sous réserve de l'obtention d'une aide financière du Fonds National de Prévention de la CNRACL

DECISIONS DIVERSES –

Le Conseil Municipal,

- a chargé le maire de revoir l'entreprise VERNISSE pour les grillages posées sur les bâtiments communaux place de l'église afin d'empêcher le passage des pigeons
- a accepté de supprimer des livres du fonds de la bibliothèque
- a formé les bureaux de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015
- a envisagé la réinstallation de la statue d'ange en bois restaurée après la tentative de vol et a chargé le maire de contacter le conservateur régional des objets classés pour trouver une solution sûre
- a accepté de réserver un encart sur le site d'une agence immobilière anglaise pour promouvoir le village et faire connaître les maisons en vente sur la commune

COMMUNICATIONS DU MAIRE -

- Mme KULIK a donné connaissance aux membres présents :
 - * de la cérémonie officielle organisée au monument aux morts le 19 mars pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
 - * de la réunion d'information organisée par la Communauté de communes sur le thème "quelles aides pour la rénovation énergétique"
 - * du don à la commune par M. Pierre CHELLES d'une magnifique collection d'outils de forgeron qui seront exposés dans une des salles du point info tourisme dans l'attente d'une solution plus durable
 - * du passage dans la commune d'une randonnée de vieux tracteurs et du circuit de Saône-et-Loire le dimanche 26 avril
 - * de divers courriers reçus en mairie

En fin de séance, divers points ont été évoqués par des conseillers présents (problème de vitesse excessive aux entrées du village, état du terrain de pétanque endommagé par la circulation des véhicules communaux).

La séance a été levée à 23 heures 45

Vu par Nous, Serge NIVOT, Maire de la Commune d'ISSY-L'EVEQUE pour être affiché le vingt-sept mars deux mil quinze à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.